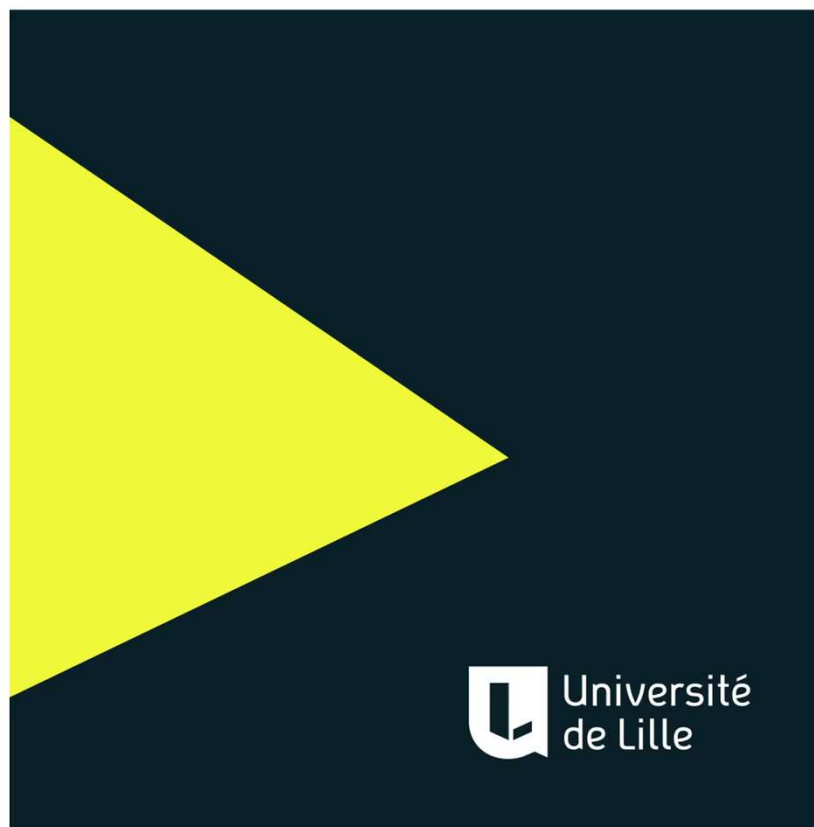


RELATIONS INTERNATIONALES

Ouvrez-vous au monde avec la FSJPS !



Dans quel cadre puis-je partir ?

En mobilité d'études grâce aux nombreux partenariats:

- en Europe
- hors Europe
- sur des programmes spécifiques (BCI, ISEP, MAUI...)

En mobilité stages :

- Partout dans le monde !

Grâce à des programmes d'assistantat de langue

... et obtenir des financements pour m'aider !



Les relations internationales : Qui fait quoi ?

Service RI

(FSJPS)

Rôles :

- interlocuteur privilégié de l'étudiant
- gestion aspects pédagogiques + administratif de la mobilité
- suivi des étudiants en mobilité

Contacts :

ri-droit@univ-lille.fr

DMI

(Direction des Mobilités Internationales)

Rôles :

- gestion des contacts hors Europe
- gestion des dossiers de bourses
- Label international

Contacts :

Europe :

erasmus-students@univ-lille.fr

Hors Europe

intl-exchange@univ-lille.fr

Les relations internationales : Où trouver les informations ?

Site web FSJPS

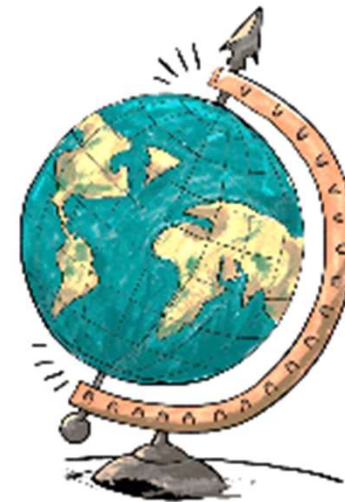
- Informations spécifiques aux procédures propres à la faculté (*calendriers, sélections, modalités de départs, partenariats...*)



Site web ULille

- Informations générales à tous les programmes de mobilité à l'Université.

1 – Partir en mobilité : pour ses études



1- En mobilité d'études : où partir ?

- ➔ **En Europe** avec le programme Erasmus+
- ➔ **Hors Europe**
 - sur des accords bilatéraux FSJPS
 - sur des accords ULille
 - sur des programmes spécifiques (BCI, ISEP, MAUI...)
- ➔ En fonction du programme, **la sélection** peut être faite par la FSJPS, par l'ULille ou par les partenaires étrangers !

1- En mobilité d'études au UK : Brexit ?

➔ Suite à sa sortie de l'UE, le Royaume-Uni ne fait plus partie des destinations « européennes »

➔ **Quid des mobilités pour 2022/2023 ?**

- Consulter régulièrement les infos mises à jour sur le site de l'Ulille « [Point Brexit](#) »
- Consulter la « [FAQ Brexit](#) » pour les questions pratiques





1- En mobilité d'études : en échange ?

- ➔ **En échange universitaire « simple »** : être inscrit à la FSJPS mais partir suivre ses cours (équivalent 60 ECTS* année) dans une université partenaire.

- ➔ A mon retour de mobilité, si j'ai validé tous mes cours j'obtiens :
 - ✓ **Le relevé de notes** de l'université partenaires
 - ✓ **Une retranscription à titre indicatif** de mes notes étrangères en notes françaises (fait sur demande uniquement)
 - ✓ **Mon diplôme français** uniquement

* 36 ECTS pour les étudiants en continuation parcours ESJ

1- En mobilité d'études : en diplomation ?

- ➔ **En double diplomation** : être inscrit dans deux universités dans un cursus encadré avec un parcours imposé.

- ➔ A la fin du cursus spécifique, si j'ai validé tous mes cours j'obtiens :
 - ✓ **Un relevé de notes** de chaque université
 - ✓ Le diplôme de la **FSJPS**
 - ✓ Le diplôme de **l'université partenaire**

**Consulter les destinations possibles* sur le site de la FSJPS
rubrique « International »**

1- En mobilité d'études : quand partir ?

- ➔ **Les mobilités d'études** sont accessibles aux étudiants actuellement en L2 ou L3, qui souhaitent partir en L3 ou M1 (de la FSJPS).



Attention ! Avec la réforme des Masters, les sélections d'entrée se font en M1. La mobilité en Master est donc conditionnée par votre acceptation dans un Master de la FSJPS, et après accord du responsable de la formation.

- ➔ **Partir 1 semestre ou 1 an ?** La FSJPS encourage les mobilités à l'année pour les étudiants en Licence, et au semestre pour les Masters.

1- En mobilité d'études : les sélections

Calendrier des candidatures



* Cette date est donnée à titre indicatif, certains programmes spécifiques comme BCI ou ISEP ont un calendrier différent, avec des réponses anticipées ou beaucoup plus tardives.

- Accessibles via votre ENT « partir à l'étranger » - Plateforme Moveon : remplir le **formulaire 1 – Demande de mobilité internationale**

1- En mobilité d'études : les sélections

➔ Règles de candidatures générales :

- 1 seul dossier de candidature par étudiant : vœux Europe et hors Europe sur la même candidature
- 3 vœux par candidature : vœux hors Europe en 1^{er}
- 1 seul vœu au UK ou en Irlande possible par candidature (trop de demandes)
- Tout dossier incomplet au 06/01/2021 ne sera pas étudié

➔ Règles de candidatures spécifiques :

- Programme ISEP : candidature avant le 21/10
- Programmes MAUI / AEN : indiquer manuellement 3 destinations dans le vœu 1
- Programme BCI : Indiquer manuellement 2 destinations dans le vœu 1 (2^{ème} destination UQAR ou UQAT, les autres universités obligatoirement en destination numéro 1)

❖ Consultez le site ULille pour plus d'informations concernant ces programmes :

<https://international.univ-lille.fr/partir-a-linternational/etudiantes/etudier-a-letranger/conventions-bilaterales-reseaux-duniversites-bci-isep-maui-aen-semp/>



Mise à jour infos BCI fin novembre

1- En mobilité d'études : les sélections

➔ Constitution du dossier sur Moveon :

- Carte d'identité / passeport en cours de validité
- Photo d'identité
- Certificat de scolarité FSJPS année en cours
- Certificat de niveau de langue
- Relevés de notes depuis le bac (bac compris)
- Lettre de motivation (pour expliquer vos choix de départ) :
une dans chaque langue d'enseignement de vos destinations
→ *ex : vœu 1 : Canada (francophone) : LM français*
vœu 2 : Lituanie (anglophone) : LM anglais
vœu 3 : Espagne (hispanophone) : LM espagnol
- Une ébauche des cours souhaités dans l'université partenaire (Learning Agreement) : pour le vœu 1 seulement.

1- En mobilité d'études : les critères

➔ Quels sont les critères de sélection pour partir ?

- **Académiques** : vos résultats depuis le baccalauréat.
- **Projet professionnel et motivation** : la qualité de votre projet dans lequel s'inclut votre mobilité.
- **Linguistiques** : vos résultats linguistiques* depuis l'obtention de votre baccalauréat.

* Si vous suivez actuellement des cours d'anglais mais que vous souhaitez partir dans un pays hispanophone, il faudra fournir à votre dossier une attestation de niveau de langue en espagnol. Et inversement → CERTIFICATIONS

1- En mobilité d'études : boîte à outils

➔ Où trouver les documents utiles pour la construction de mon dossier ?

- **La boîte à outils** : <https://international.univ-lille.fr/boite-outils/etudiants-de-luniversite-de-lille-en-mobilite-internationale/>

- **Moveon** : quand vous candidatez, vous avez les documents disponibles sur votre espace



2 – Partir en mobilité : en stage



2 - En mobilité stage : où partir ?

- ➔ **Sky is your limit !** Vous pourrez partir partout dans le monde... ou presque...!
- ➔ **Plateformes d'offres de stages** en Europe et dans le monde, réseaux alumni de vos formations, vos connaissances...
- ➔ Gestion des demandes de financements pour les mobilités stages au « **fil de l'eau** », adapté au projet de l'étudiant



Retrouver toutes ces informations détaillées sur le site du BAIP de la
FSJPS : <https://droit.univ-lille.fr/relations-pro-stages/stages/>

3 – Programme d'assistantat en langues



**ASSISTANTS
DE LANGUE**



3 – Les programmes d’assistantat

➔ **Pour quoi faire ?!**

- Améliorer vos compétences en approfondissant vos connaissances d'une langue et d'une culture étrangères,
- Représenter la langue et la culture française à l'étranger
- Contribuer au développement des échanges entre étudiants, professeurs et élèves.

➔ **Plusieurs programmes** possibles selon les destinations

➔ Rendez-vous sur : <https://international.univ-lille.fr/partir-a-international/etudiantes/assistante-de-langue-a-letranger/>

4 - Les financements



4. Les financements : les enveloppes

→ **Erasmus+** : pour les mobilités en Europe, stages et études (1 financement de chaque par cycle d'étude)

***NOUVEAUTÉ** : Erasmus+ hors de l'Europe

NEW

→ **AMI** (aide à la mobilité internationale) : pour les étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS

→ **MERMOZ** (bourse Région Hauts de France) : montants dégressifs en fonction du quotient familial



4. Les financements : suis-je éligible ?

➔ **Mise en place d'un nouvel outils** vous permettant dès maintenant de savoir si vous êtes éligibles aux financements proposés par l'ULille.

➔ **Disponible via :**

<https://international.univ-lille.fr/partir-a-l-international/etudiantes/preparer-et-financer-ma-mobilite/>
rubrique "Aides financières"

ou

<https://international.univ-lille.fr/partir-a-l-international/outil-de-guidance-bourse-de-mobilite-internationale/>.



3. Les financements : éligibilité ≠ attribution

- L'attribution des bourses de mobilité **n'est pas automatique** même si vous remplissez les critères d'éligibilité.
- **Une commission d'attribution** des aides financières est chargée de statuer sur les bourses d'aide à la mobilité que les étudiants percevront.
- Bourses ULille = **coup de pouce** ! Et peuvent arriver tardivement, donc prévoyez un budget pour votre mobilité.

Retrouver toutes ces bourses détaillées* : https://international.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/site-international/BoursesULille_2021-22_etudes.pdf

5 - Le « bonus » : Le Label International



5 - Le « label International »

➔ Reconnu comme **Label Européen**

➔ **Supplément au diplôme** facilement valorisable



LABEL
INTERNATIONAL



Label européen des langues

Le Label possède deux niveaux que vous pouvez valider séparément. Pour obtenir le label, vous devez remplir 3 critères :

	Niveau 1	Niveau 2
Module interculturel	+/- 24h	+/- 24h
Mobilité à l'étranger	2 mois minimum consécutifs	1 semestre minimum
Certification en langue étrangère	B2 acquis minimum *	C1 minimum*

* Par rapport au Cadre Européen Commun de Référence en Langues / CECL

Plus d'informations sur les niveaux de langues

Encore des questions ?

- ➔ **Le service des relations internationales**
Bât C 2ème étage, bureau C – 2 – 10
03 20 90 77 13 / 03 20 90 74 68
ri-droit@univ-lille.fr
- ➔ **Facebook** « Mobilité Internationales FSJPS »
- ➔ **Service des RI centraux** international@univ-lille.fr

